

AVIS DE TRAVAUX

OBJET Genolier, Réfection et réaménagement de la Route de la Colonie

DUREE Du 17 avril 2025 de 8h à 17h



Mesdames, Messieurs,

La Commune a entrepris les travaux de réfection et de réaménagement de l'ensemble de la Route de la Colonie.

Les travaux de génie civil depuis le carrefour de la Route de Châtel avec la Route de la Colonie jusqu'au Chemin de Tenet sont à bout touchant.

Les travaux de pose de la dernière couche des revêtements bitumineux aux abords du passage à niveau de la Route de la Colonie vont devoir être entrepris.

Ces travaux vont nécessiter la fermeture totale de l'accès au Chemin de Tenet, au Chemin de Bellevue ainsi que l'accès au Centre de La Colonie.

- **Cette étape de travaux se déroulera le 17 avril 2025 de 8h à 17h.**

Ces travaux de pose de revêtements bitumineux vont être réalisés par l'entreprise WALO SA, laquelle s'est engagée à respecter ce planning, sous réserve des conditions météorologiques.

L'accès aux propriétés en véhicule en amont du passage à niveau de la Route de la Colonie ne sera pas autorisé durant ce laps de temps.

La Commune autorisera les riverains à se garer sur le parking de la Route des Côtes – plan au verso.

Une attention particulière, sur le parcage, vous est demandée afin de ne pas entraver le passage des véhicules de chantier mais aussi celui des riverains.

Pour votre sécurité, nous recommandons aux riverains de respecter scrupuleusement la signalisation spécifique qui sera mise en place par l'entreprise Walo SA.

La Commune vous prie d'ores et déjà, de l'excuser pour les désagréments causés par ces travaux et vous remercie de votre compréhension que vous voudrez bien manifester à cette occasion.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

La Municipalité

Genolier, le 14 avril 2025

TOURNEZ SVP

Plan de pose de la couche de roulement et de fermeture de route

Du 17.04.2025 à 08h00 au 17.04.2025 à 17h00, fermeture de route en amont du passage à niveau pour pose des embrobés à proximité du passage à niveau
-->Chemin de Bellevue et de Tenêt inaccessible.
Orientation parking riverains sur le parking de la Route des Côtes.

